

Fonction publique : ce que prépare le gouvernement Bayrou

*Acteurs publics s'est procuré le projet d'agenda social que le ministère de la Fonction publique vient de transmettre aux syndicats. Le ministre Laurent Marcangeli souhaite mettre plusieurs "thématiques" au cœur des discussions des prochains mois dont, notamment, **les rémunérations** et **la politique salariale**, **les conditions de travail**, **l'égalité professionnelle**, **le handicap** ou encore **le logement des agents publics**.*



Le ministre de la Fonction publique, Laurent Marcangeli

C'est la feuille de route du ministre Laurent Marcangeli pour la fonction publique. Son directeur de cabinet, Arnaud Lacaze, vient d'adresser aux syndicats un projet d'agenda social pour l'année 2025. Ce document, qu'Acteurs publics s'est procuré, servira de base à la réunion multilatérale **qui se tiendra le mardi 18 mars** avec les organisations syndicales. "Les thèmes proposés constituent une liste indicative que nous devons discuter et enrichir ensemble", explique le dircab' dans son message adressé aux représentants du personnel, auquel est donc annexé un projet d'agenda social avec une série de "thématiques".

Ce projet "**doit permettre d'organiser les échanges de fond avec les partenaires sociaux au cours de l'année 2025**", explique le ministère. Et de préciser qu'il "s'inscrit aussi dans la perspective des évolutions de la fonction publique à l'**horizon 2050**" afin, notamment, "**d'anticiper les transformations significatives des métiers et des compétences qui seront nécessaires pour répondre aux défis futurs**".

"En ce sens, il doit contribuer à la mise en place de dispositifs de formation adaptés, permettant aux agents de développer les compétences requises pour les nouveaux enjeux, il doit faciliter les processus de reconversion professionnelle, afin d'accompagner les agents dans leurs transitions de carrière [mais] également soutenir la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), en intégrant une vision stratégique pluriannuelle", développe l'administration.

Un chantier sur les rémunérations et la politique salariale

Premiers thèmes de travail proposés par le gouvernement :

La "**rémunération**" et la "**politique salariale**" dans la fonction publique. Le ministère prévoit ainsi un groupe de travail mi-avril pour dresser un "**état des lieux**" et un "**diagnostic**" sur cette situation salariale, afin d'"**élaborer un constat partagé**". Sur la base de ce constat, des discussions sont ensuite prévues de mai à décembre pour élaborer de "**grandes orientations**" sur ce sujet des rémunérations.

À son arrivée à l'hôtel de Rothelin-Charolais, Laurent Marcangeli avait déjà annoncé son intention de remettre sur la table la question de la "**progression de carrière**" des agents publics dans une logique de "**fidélisation durant la carrière**" **mais aussi de renforcement de l'attractivité de la fonction publique**.

Sur les rémunérations, il avait notamment annoncé un **“plan de travail à moyen et long termes”**. Objectif alors affiché : **“ouvrir des sujets de fond comme l'évolution des métiers et carrières avec la refonte des grilles indiciaires par exemple.”** Charge désormais au ministre de préciser ses intentions.

Le ministère compte aussi poursuivre les discussions sur la qualité de vie et les conditions de travail dans la fonction publique. Des échanges sont ainsi prévus en avril et mai afin de finaliser un accord de méthode en vue d'une négociation sur le sujet. Des travaux seraient ensuite engagés de mai à décembre sur les thèmes identifiés dans cet accord de méthode, *“dans la perspective d'un accord sur le fond des thématiques”*.

Égalité professionnelle, handicap, logement, PSC, dialogue social...

La qualité de vie et les conditions de travail des agents publics ne sont pas les seuls sujets sur lesquels Laurent Marcangeli souhaite lancer une négociation. Il entend également ouvrir une négociation sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour *“réaffirmer l'ambition d'exemplarité de la fonction publique en s'appuyant sur les acquis de l'accord de 2018 tout en intégrant de nouvelles thématiques”*. Cette négociation pourrait se dérouler d'avril à septembre.

Le ministre entend par ailleurs lancer une négociation, *“tout au long de l'année 2025”*, sur le handicap, et plus précisément *“sur le renforcement de la culture de l'inclusion »* dans la fonction publique ou encore *“la responsabilisation”* des employeurs publics.

Des échanges sont aussi prévus dans les prochains mois sur le logement des agents publics et sur la santé au travail avec des travaux relatifs notamment à la santé mentale et la santé des femmes. Sont également programmées des discussions sur la protection sociale complémentaire des agents publics pour décliner l'accord interministériel sur la prévoyance ou encore sur le dialogue social dans la fonction publique. Et ce, avec un focus particulier sur la préparation des prochaines élections professionnelles de 2026, mais aussi sur les droits et moyens syndicaux.